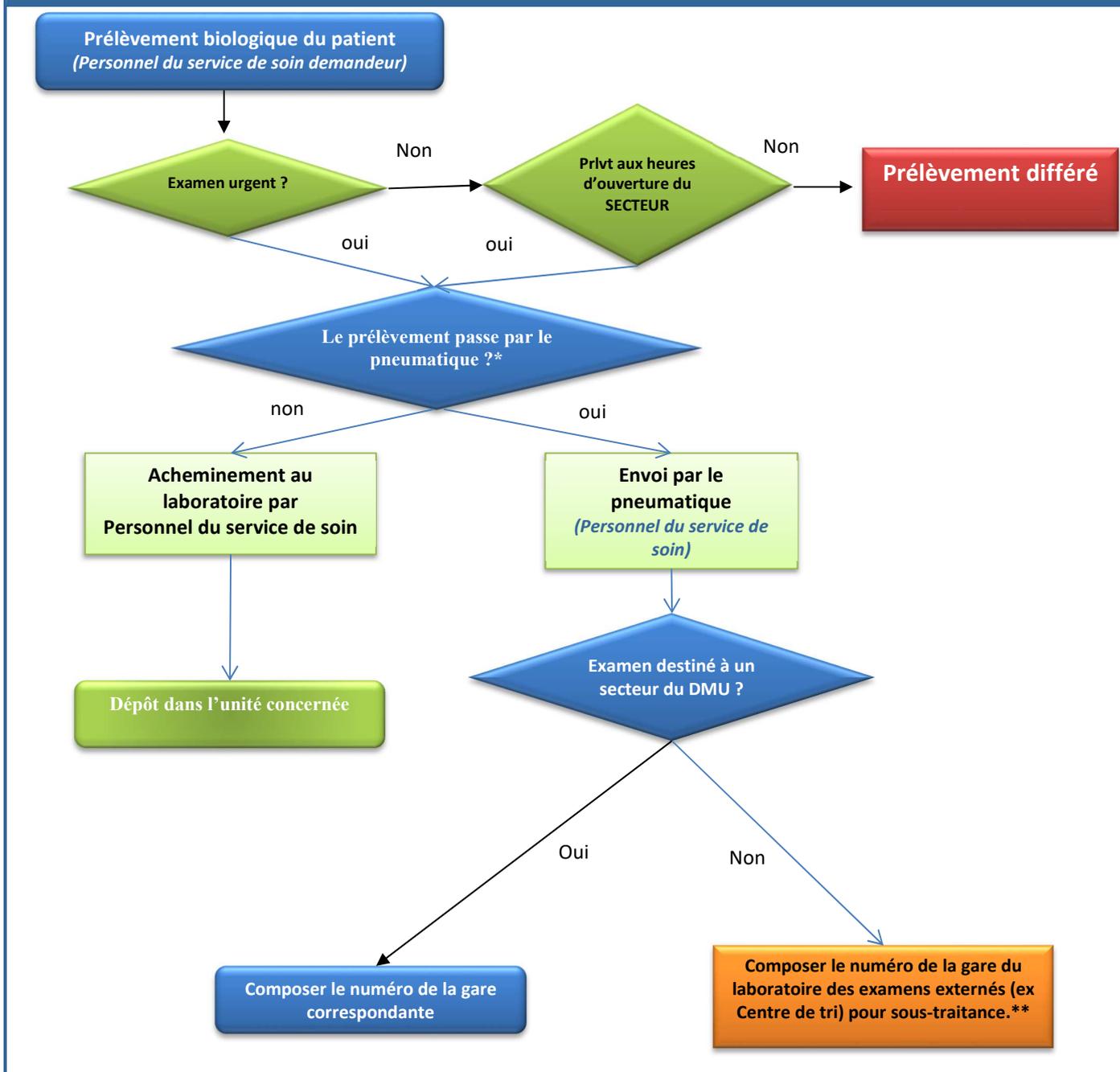




## Acheminement des prélèvements biologiques et pathologiques après déploiement du pneumatique au sein du site Henri-Mondor

### 1. PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES



\* : conformément aux exigences du laboratoire (cf document : « prélèvements qui ne passent pas par le pneumatique »)

Documents de référence : « liste des examens réalisés en urgence et en garde » et « Bon usage du pneumatique »



2. PRELEVEMENTS DESTINES AU DEPARTEMENT DE PATHOLOGIE

